



Remboursement séances non encore effectuées

Par **madame X**, le **06/12/2012** à **17:42**

bonjour,
il y a quelques temps j'ai acheté un bon sur un site de vente groupées pour des séances d'épilation à la lumière pulsée, le "commerçant " m'a par la suite fait acheter des séances supplémentaires que je n'ai pas encore faite, je voulais savoir si je pouvais demandé à être remboursée?